

## Désarmer la France : ce que cache vraiment le rapport Alloncle

Désarmer un pays ne se fait pas seulement avec des armes. Cela se fait aussi en démantelant ses infrastructures démocratiques. Le service public de l'audiovisuel est l'une de ces infrastructures essentielles. L'affaiblir, dans le contexte actuel, est une faute stratégique majeure.

À l'heure où la France est le deuxième pays au monde le plus exposé aux guerres de désinformation après l'Ukraine, où les plateformes mondiales captent l'attention de notre jeunesse et où la cohésion nationale se fragilise, le rapport remis le 5 mai 2026 par le député Charles Alloncle propose une seule chose : amputer d'un quart les moyens du Service Public de l'Audiovisuel. LaScam le dit clairement : **ce rapport ne vise pas à sauver le service public, il vise à le désarmer.**

Ce rapport confirme point par point l'analyse du *Rapport de contre-enquête sur l'audiovisuel public* rendu public par LaScam dès le 27 avril. La méthode employée pendant six mois est restée constante : s'arrêter sur des points anecdotiques afin de nourrir une thèse préétablie. Le rapporteur consacre des dizaines de pages à quelques minutes d'antennes sur les plus de 110 000 d'heures de programmes inédits diffusés par France 2, France 3, France, France 5, invisibilisant plus de 99,9% des programmes diffusés sur la décennie étudiée.

Les angles d'attaque retenus contre l'audiovisuel public français sont, mot pour mot, ceux qui ont conduit, depuis 2025 aux États-Unis, au démantèlement de PBS, NPR et CPB par Donald Trump. Ce n'est pas un hasard : c'est un modèle.

Il est d'autant plus étonnant de proposer un tel remède à rebours de ce qui se passe partout en Europe. La BBC dispose d'un budget annuel d'environ 5,7 milliards d'euros. L'audiovisuel public allemand (ARD, ZDF, Deutschlandradio) dépasse les 10 milliards d'euros. La France, avec ses 4 milliards, ne sur-finance pas son service public : elle le sous-finance.

Plus encore, le rapport de la Cour des comptes nous avait déjà appris que les fragilités financières de France Télévisions ne relevaient pas d'une mauvaise gestion, bien au contraire, mais étaient en grande partie dues aux défaillances de la tutelle comme nous le rappelons dans le rapport de contre-enquête : non-respect répété des engagements budgétaires, manque de précision des objectifs et des moyens. Diagnostic ignoré. Rappelons que pendant son passage au ministère de la Culture, Rachida Dati n'a pas formalisé le Contrat d'Objectif 2024-2028 de l'audiovisuel public, pendant les deux ans de son mandat. Combien de temps encore, allons-nous laisser dans une navigation à vue notre Service Public pour après l'accuser de mauvaise gestion ?

Il est extrêmement inquiétant que des préconisations de cette ampleur soient faites **sans aucune étude d'impact**, sans la moindre prévision des conséquences concrètes pour les professionnels dont la tâche est d'informer et d'instruire les Français.

**38,6 % de la grille de France 5 est consacrée au documentaire et 32,2 % à des magazines d'informations, de science ou de culture** (ARCOM, 2024). La fusionner avec France 2, c'est-à-dire la supprimer, serait une nouvelle dramatique pour le public français : moins d'espace incitant à la réflexion, moins de traitement de fond des sujets impactant notre société. Nouvelle dramatique aussi pour tous les documentaristes français qui perdraient l'un de leurs principaux diffuseurs. France 5 porte environ deux tiers de la programmation documentaire du groupe France Télévisions. La chaîne n'est donc pas une antenne généraliste interchangeable : sa spécificité éditoriale repose précisément sur l'exposition du documentaire, des magazines de connaissance, des formats longs, des programmes de décryptage et des œuvres patrimoniales.

Le rapport ignore complètement le contexte stratégique dans lequel évolue désormais l'audiovisuel public. Pas un mot sur la désinformation. Pas un mot sur la concurrence des plateformes mondiales qui capte une grande partie des recettes publicitaires. Pas un mot sur l'actuel bouleversement du secteur par l'IA. Pas un mot sur la pérennité de la création française et européenne. Quand un service public disparaît, il ne revient plus.

Ce rapport a été rédigé pour servir un projet : la suppression du service public. Celui qui finance, à une échelle structurelle, le journalisme d'investigation – sans France Télévisions et Radio France, les enquêtes PFAS, Takata, Perrier, Stellantis, Bécharam, violences sexuelles dans le périscolaires n'auraient jamais connu l'écho retentissant qu'elles ont eu. Celui qui rassemble la Nation autour des grandes émotions collectives, des cérémonies républicaines, des compétitions sportives gratuites, du Téléthon. Celui qui transmet, des plus jeunes aux plus âgés, la culture, la connaissance, la mémoire commune. Celui qui, en pleine guerre informationnelle, demeure la source à laquelle les Français se tournent prioritairement quand ils cherchent une information vérifiée.

**L'audiovisuel public n'est pas un coût. C'est une infrastructure stratégique. L'affaiblir, c'est désarmer la France.**

---

Contact presse : [presse@lascam.fr](mailto:presse@lascam.fr) - 01 56 69 64 34 - 06 82 90 01 93